

Litige achat scanner modele vendu non conforme a la demande

Par micrelec_old, le 27/07/2007 à 11:06

bonjour,

j'ai acheté un scanner dans un magasin informatique. J'ai recu un autre scanner d'une valeur superieur de 21€ pour le prix de celui que j'avais demandé a la base. le vendeur veut que je le reporte et qu'il me donne le modele que j'avais demandé. Doit je retourner au magasin ou suis je dans mon droit de garder cet appareil?